Décision 25-DCC-267 du 10 novembre 2025

relative à la prise de contrôle conjoint d'un fonds de commerce de détail à dominante alimentaire par la société RMR Holding aux côtés de l'Association des Centres Distributeurs E. Leclerc

Posted on: 10 novembre 2025 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Résumé

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	société RMR Holding aux côtés de
	l'Association des Centres Distributeurs E. Leclerc

Dispositif(s)AutorisationDécision de phasePhase 1Décision simplifiéeOuiEntreprise(s) ou organisme(s)un fonds de commerce de détail à

Lambesc

dominante alimentaire situé à

Lire

concerné(s)

Le texte intégral de la décision 148.18 Ko